



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 juin 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 54

Votants : 71 (dont 17 procurations)

N°61

OBJET :

DECHETS
MENAGERS ET
ASSIMILES

INSTALLATION DE
STOCKAGE DE
DECHETS NON
DANGEREUX

RAPPORT
D'ACTIVITE DU
DELEGATAIRE

EXERCICE
2021

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 27 juin 2022

Publiée ou notifiée le :
27 juin 2022

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Sébastien BAUD, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Marc BOUREL, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN, Sandrine MORIER-MIZOULE, Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération n°62), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT, Corinne IBARRA, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Isabelle RECHARD, Jean-Pierre SIGAUD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Marilynne MORGAND à Joseph KUCHNA, Michel LAURENT à Alain VENUAT, Marie-José MORIER à Benjamin BAFOIL, Christophe DUMONT à Michèle CHARASSE, Jacques BLETTERY à Jean-Claude BRAT, Pierre BONNET à Franck GONZALES, Yves-Jean BIGNON à Linda PELISSIER, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Anne-Sophie RAVACHE à Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE à Frédéric AGUILERA, Alexis BOUTRY à Corinne IBARRA, Evelyne VOITELLIER à Claude MALHURET jusqu'à la délibération n°61), Patrick BLETHON à Jean-Sébastien LALOY, Christiane LEPRAT à Romain LOPEZ, Bernard KAJDAN à Pauline TIROT, Henri SARRE à François SENNEPIN, Sylvie DUBREUIL à Jean-Dominique BARRAUD.

Absent représenté par leur suppléant :

M. Jacques TERRACOL par Gérard DEPALLE.

Absents excusés :

Mmes MM. François SZYPULA, Françoise DUBESSAY, Philippe COLAS, Bertrand BAYLAUCQ, Alexandre GIRAUD, Jean-Michel MEUNIER.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

.../...

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération,

Vu l'article L.3131-5 du code de la commande publique afférent aux contrats de concession qui dispose que « *le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services* »,

Vu l'article R.3131-2 du code de la commande publique qui dispose que : « *Le rapport prévu par l'article L. 3131-5 est produit chaque année par le concessionnaire, avant le 1^{er} juin.*

Il tient compte des spécificités du secteur d'activité concerné et respecte les principes comptables d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes retenues pour l'élaboration de chacune de ses parties, tout en permettant la comparaison entre l'année en cours et la précédente. Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport sont tenues par le concessionnaire à la disposition de l'autorité concédante, dans le cadre de son droit de contrôle.»

Vu l'article L. 1413-1 du code général des collectivités territoriales qui ajoute que le rapport doit, en outre, être examiné par les commissions consultatives des services publics locaux dans les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants,

Vu l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales qui précise que « *Dès la communication du rapport mentionné à l'article L. 3131-5 du code de la commande publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte* ».

Vu la délibération n°78 du 8 juillet 2021 attribuant à la société SUEZ RV CENTRE EST la Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de GAIA à compter du 1^{er} novembre 2021 pour une durée de 6 ans,

Vu l'examen par la Commission n°4 « travaux, voiries, bâtiments, déchets, assainissement, petits et grands cycles de l'eau » du 23 mai 2022,

Considérant l'examen fait par la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 25 mai 2022 du rapport décrit ci-dessus remis par la société SITA Centre Est pour l'exercice 2021,

Présente le dit rapport pour l'exercice 2021.

Le Conseil Communautaire :

- prend acte de ce rapport ci-annexé,
- charge M. le Président et M le directeur général des services de l'exécution et de la publication de cette décision.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté, le 16 juin 2022.
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Signé numériquement par
FREDERIC AGUILERA
DN : C=FR, O=Certinomis,
OU=0002 43398903,
CN=Certinomis - Easy CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : lundi 27 juin 2022 09:51:08

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°61 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUIN 2022 -

Objet de l'acte :

DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - INSTALLATION DE STOCKAGE DE
DECHETS NON DANGEREUX - RAPPORT D'ACTIVITE DU DELEGATAIRE -
EXERCICE 2021

.....
Date de décision: 16/06/2022

Date de réception de l'accusé 27/06/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 16JUI2022_61

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220616-16JUI2022_61-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

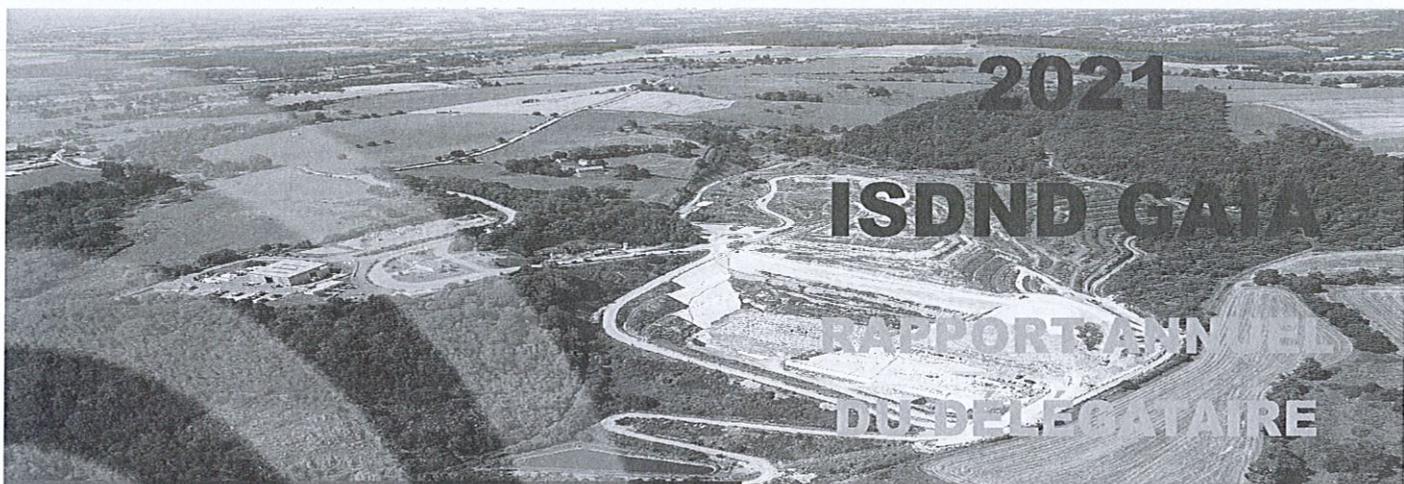
Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 61.pdf (99_DE-003-200071363-20220616-16JUI2022_61-DE-1-
1_1.pdf)



2021

ISDND GAIA

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Cette année

Nous avons....

- Produits et envoyés vers traitement step de Vichy : 93 769 m³ de lixiviats (augmentation en rapport à 2020 en lien avec augmentation pluviométrie)
- Exploitation du casier B6 durant l'année 2021
- Renouvellement de la dsp signé le 23 juillet 2021 avec mise en œuvre le 1er novembre 2021 avec reprise pont bascule par Vichyco
- Travaux de réaménagement du casier B5 , création du quai et de la piste d'accès au nouveau quai B6 et terrassement du futur casier B7
- **39 signalements d'odeur liés au site (biogaz et déchets) sur les 514 remontées des panelistes**
- Aucun incident ou accident à déplorer sur 2021

Ce qui a permis...



De produire
7 343 015 kW

à partir des
5 281 622

Nm³

de biogaz à 50% de
CH₄

Équivalent à la
consommation
électrique de
1 596

logements



de déplorer
0 accident
du travail avec
arrêt



de traiter
94 702
tonnes
de déchets de l'Allier
et des départements
limitrophes



Constater
+19% en
performance
énergétique

